



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 58410

Texte de la question

M Michel Terrot attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur les menaces que font peser, à l'égard de milliers de collégiens et de lycéens, les projets de programmes d'histoire-géographie devant entrer en vigueur à la rentrée scolaire 1993. En effet, le Conseil national des programmes (CNP) semble avoir élaboré ces nouveaux projets sans concertation réelle avec les professeurs chargés de les appliquer. De fait, cette énième réforme, caractérisée par une méconnaissance totale du terrain, ne peut vraisemblablement pas élever le niveau culturel et la prise de conscience civique des élèves. Donner simplement des outils aux élèves est - les professeurs peuvent en témoigner - largement insuffisant. Leur inculquer des connaissances, voilà ce qui est aujourd'hui nécessaire. C'est pourquoi il lui demande s'il entre dans les projets du Gouvernement d'agir afin qu'une meilleure répartition des programmes soit assurée, de la sixième à la première, en réservant à la terminale des sujets par thèmes ou de synthèse respectant la chronologie. Il souhaite enfin savoir si, face à une forte hostilité du corps enseignant, le Gouvernement envisage de maintenir malgré tout ces projets de programmes d'histoire et de géographie élaborés par le CNP.

Texte de la réponse

Reponse. - Les avant-projets de nouveaux programmes élaborés par le groupe technique disciplinaire d'histoire-géographie dans le courant des années 1991 et 1992 ont fait l'objet d'une large diffusion et ont donné lieu à un débat vigoureux compte tenu du caractère novateur des propositions avancées par le groupe (en particulier, l'arrêt de l'étude proprement chronologique en fin de classe de seconde et l'introduction d'une histoire plus « thématique » en classes de première et terminale). Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, constatant que ces propositions étaient loin de faire l'unanimité dans un domaine par nature plus sujet que d'autres à d'âpres controverses, a décidé de ne pas mettre en application de nouveaux programmes pour l'instant. Il va sans dire que cette décision ne remet aucunement en cause la qualité du travail fourni par le groupe technique concerné, qui a eu le mérite de lancer la discussion sur des problèmes fondamentaux de l'enseignement de cette discipline. Pour ce qui est des lycées, la place de l'histoire et géographie est pleinement reconnue dans le cadre de la rénovation pédagogique qui entrera en vigueur à la rentrée 1993 en classe de première et à la rentrée 1994 en classe terminale. Cette discipline est en effet clairement affichée comme faisant partie des matières dominantes de deux séries de la voie générale : la série L (littéraire) et la série ES (économique et sociale). En outre, pour ce qui est de la série L, les horaires ont été renforcés par rapport à ceux des actuelles séries A : 4 heures trois quarts en classe de première L contre quatre heures en A, et quatre heures et demie en terminale L contre quatre heures en A. Par ailleurs, dans la série technologique STT (sciences et technologies tertiaires), l'horaire d'histoire-géographie a été augmenté d'une demi-heure en classe terminale par rapport à celui de l'actuelle série G, qui sur le plan des effectifs représente la série la plus importante de la voie technologique. Dans les autres séries, scientifiques et technologiques, l'histoire-géographie conserve la place qui est la sienne actuellement, avec pour objectif de fournir aux élèves de ces séries un complément de culture générale indispensable pour comprendre les enjeux du monde actuel.

Données clés

Auteur : [M. Terrot Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58410

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1992, page 2399